

CARTE GEOGRAPHIQUE

I- Généralité :

Une carte géographique est une **reproduction** graphique, à **échelle** réduite, exécutée au moyen de certaines méthodes et de certains critères étudiés en **cartographie**, de la surface de la Terre ou d'une partie de celle-ci.

Le rapport entre les distances sur la carte et les distances sur le terrain est appelé échelle ; les signes conventionnels utilisés pour illustrer les différentes cartes sont expliqués dans la **légende**.

Les cartes se subdivisent, selon leur échelle, en : **cartes géographiques** proprement dites (échelle supérieure à $1/100\ 000$), **cartes topographiques** (échelle comprise entre $1/10\ 000$ et $1/100\ 000$), **plans** (échelle inférieure à $1/10\ 000$) ; les cartes qui représentent toute la surface terrestre sont appelées **planisphères**.

Pour la réalisation des différentes cartes, on procède à des relèvements directs sur le terrain, effectués généralement par la méthode de l'**aérophotogrammétrie** et de la **triangulation**.

Les points de référence, ainsi que les éléments **économiques**, **anthropiques** sont indiqués au moyen de **signes conventionnels**.

Les cartes de géographie les plus utilisées sont les cartes physiques, dans lesquelles sont représentés les éléments géographiques, et les cartes politiques ou sont représentés également les **frontières** des **pays**, des **régions**, des **départements**, etc., la position des **villes**, les **routes** et les **chemins de fer**.

Les projections cartographiques déforment toujours la représentation, et elles la déforment d'autant plus que la région représentée est plus vaste.

II- Cartes physiques spéciales :

Ce sont celles qui ont été tracées dans des buts particuliers.

Les **cartes hydrographiques** reportent toutes les caractéristiques **morphologiques** et **physiques** des eaux de surface ; les **cartes orographiques** reportent la disposition et les caractéristiques du relief ; les **cartes nautiques** représentent toutes les caractéristiques des mers et des côtes, et portent des signes conventionnels pour indiquer les données utiles à la navigation (**ports, courants, dépressions atmosphériques, radiophares, aéroports**, etc.) ; les **cartes géologiques** décrivent la composition **pétrographique** des zones considérées en utilisant des couleurs et un tracé conventionnel ; les **cartes magnétiques** décrivent les caractéristiques, la forme et les valeurs du **magnétisme terrestre** ; les **cartes bathymétriques** représentent la forme des profondeurs des mers, des lacs et des fleuves ; les **cartes climatiques** décrivent le type de climat de la zone considérée et de la surface terrestre dans son ensemble.

D'autres cartes physiques spéciales représentent le **régime** et la forme des **précipitations**, de **l'ensoleillement** de la Terre, des **phénomènes glaciaires**, la disposition et la forme des phénomènes **volcaniques**.

III- Cartes thématiques spéciales :

Ce sont celles qui représentent, au moyen de **symboles** particuliers, les aspects économiques et anthropiques de régions précises.

On a ainsi : les **cartes économiques**, qui représentent le développement des phénomènes économiques ; les **cartes des ressources minières** pour l'emplacement et la présence de gisements ; des **cartes ethnologiques** représentent la répartition des groupes ethniques ; des **cartes historiques** qui décrivent les conditions politiques, sociales et économiques à diverses époques ; des cartes **phyto-** et **zoogéographiques** qui décrivent la présence, la distribution, la **densité** et la variété des espèces végétales et animales ; des **cartes linguistiques** qui représentent la distribution des langues dans le monde ; des **cartes démographiques**, qui fournissent les données relatives à la densité, à la composition, etc., de la population des différentes **nations** ; des **cartes agricoles** qui représentent les types de **culture** et les pourcentages des produits agricoles ; des **cartes des religions** qui donnent la diffusion et le pourcentage des religions.

IV- Autres cartes spéciales :

Parmi les cartes particulières, nous trouvons les **cartes du ciel** : les **étoiles** y sont représentées sur un plan selon des projections **stéréographiques**, c'est-à-dire entre deux cercles, **austral** et **boréal**, ou bien selon la projection de **Mercator**.

La position des étoiles est repérée en fonction des **coordonnées astronomiques** ; la grandeur stellaire et d'autres caractéristiques sont indiquées au moyen de signes conventionnels ; la présence d'objets célestes dans les zones considérées (**nébuleuses, galaxies, etc.**) est représentée de manière symbolique ; des **lignes conventionnelles** délimitent les constellations traditionnelles.

Parmi les cartes spéciales, nous trouvons encore les cartes **synoptiques** ou **cartes du temps** qui représentent les conditions **météorologiques** dans les moindres détails par rapport à un instant déterminé ; elles sont redessinées à intervalles de temps très courts (toutes les **trois** ou **six heures**) ; ces cartes reportent l'emplacement des **dépressions**, des **anticyclones**, des **fronts** et leur développement et direction ; en comparant les différentes cartes on peut en déduire les prévisions météorologiques.

Des cartes spéciales sont également obtenues en photographiant des **reproductions plastifiées** de la surface du **globe** : le jeu des ombres donne alors l'impression de relief.